

Informations Urbanisme

Déclaration Préalable et Permis de Construire



Nous rappelons que les *Déclarations Préalables (DP)* et les *Permis de Construire (PC)* sont instruits par l'**Agence Territoriale d'Ingénierie Publique** (antenne de Molsheim, 8 rue J. Coulaux).

Si vous avez un **projet** de transformation/rénovation de votre maison (avec incidence sur l'aspect extérieur du bâtiment, par exemple un ravalement de façade), de rajout ou de modification de clôture, ou un projet de construction (maison, abri de jardin, carport, pergola, véranda, etc...) nous vous recommandons vivement de :

- 1) **prendre connaissance** des règles d'urbanisme en vigueur (accès au Plan Local d'Urbanisme via notre site internet, rubrique *Urbanisme*) et des documents à fournir (dossier à retirer auprès du secrétariat de Mairie),
- 2) **prendre contact**, en amont du dépôt de votre dossier, avec notre service instructeur qui sera à même de vous renseigner sur la faisabilité de votre projet et vous guider dans les modifications éventuelles à apporter.

A noter : la durée d'instruction d'une DP est de **deux mois** à compter de la date de dépôt du dossier en Mairie, celle d'un PC de **trois mois**. Ces délais sont réduits d'un mois dans le secteur (< 5%) hors périmètre ABF.

Contacts :

- pour une DP : Mme Magalie EVRARD
☎ : 03 88 76 62 16 ✉ : magalie.evrard@atip67.fr
- pour un PC : Mme Natacha DAHLEN
☎ : 03 88 76 60 86 ✉ : natacha.dahlen@atip67.fr

➤ Quelle que soit la nature de votre projet, pensez à consulter notre site, rubrique *Urbanisme*, où vous trouverez une multitude d'informations relatives aux aspects réglementaires.

Conseil aux particuliers : le CAUE

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du **Bas-Rhin** propose une assistance-conseil aux particuliers ayant un projet de construction ou de réhabilitation, d'achat d'un terrain ou d'une maison, ou d'aménagement paysager.

Ce service est entièrement gratuit.

Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous avec un architecte ou paysagiste-conseiller,

- par téléphone : 03.88.15.02.30
- par mail : caue@caue67.com

CAUE67 - 5, rue Hannong - 67000 Strasbourg



En projet

Le Conseil Municipal étudie la possibilité d'acheter la propriété située 3, Place de l'Eglise, avec pour objectif d'agrandir la place et de créer des **espaces de stationnement**, utiles notamment lors de manifestations organisées à la salle communale.

Recensement 2019

Le recensement de la population est une opération majeure de **collecte de données** pour le compte de l'Etat, qui lui permettent d'ajuster l'action publique aux besoins des populations. La participation de chacun est une obligation légale.

Le Conseil Municipal a nommé Madame **Liliane FUGER** en tant qu'**agent recenseur** pour la commune. Tenu au secret professionnel et munie d'une carte officielle, elle rendra visite à l'ensemble des foyers entre le

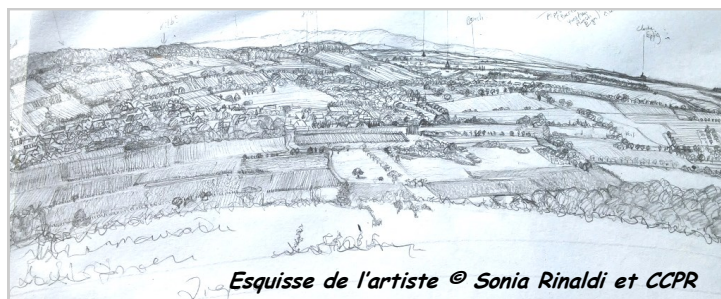


17 janvier et le 16 février 2019

Nouveauté : L'agent recenseur vous proposera de vous faire **recenser en ligne** et, à cet effet, vous remettra des codes personnels et une notice explicative. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, elle vous laissera un questionnaire papier qu'elle viendra récupérer.

Environnement

Table d'orientation - Les Deux-Pierres



La table d'orientation, projet mené par notre Communauté de Communes en collaboration avec la municipalité, arrive en phase finale.



Les esquisses au crayon, réalisées sur site durant l'été, sont prêtes pour servir de base à la confection du panorama à 180° en pierre de lave qui sera scellé dans le plateau de la table en grès des Vosges.

Laegerbrunnen

La saison 2018 s'achève. Merci aux bénévoles de la section Patrimoine de l'ASCR pour le travail réalisé !



La source mise en valeur au centre de la placette qui sera surmontée d'un abri de type lavoir en 2019.

Un anniversaire de mariage en ... platine !

M. le Maire a récemment eu l'honneur et la joie de féliciter les époux **Claire et Jean-Pierre SCHULTHEISS** lors de la célébration de leurs noces de platine. **70 ans de vie commune** ! Un évènement exceptionnel et unique dans notre village, qui mérite bien d'être cité dans notre bulletin communal. *Les heureux jubilaires à leur domicile*



SECURITE PIETONS



DANGER
Vitesse excessive



Nous déplorons devoir rappeler dans ce bulletin des règles élémentaires de sécurité, de savoir-être et de civisme !

Les riverains de la rue Principale sont de plus en plus nombreux à signaler aux élus des cas de conducteurs qui ne semblent toujours pas avoir compris que la vitesse excessive dans la traversée de notre village représente une **mise en danger de la vie d'autrui** ainsi qu'une **nuisance sonore avérée**, particulièrement de nuit. D'autres rues sont également impactées par ce phénomène, dans une moindre mesure cependant.

Rappelons que la vitesse est limitée à 30km/h dans le village, de jour comme de nuit ! Chacun, qu'il soit piéton, cycliste, automobiliste, ... a droit à circuler librement et en toute sécurité et à passer des nuits paisibles. Soyons tous citoyens respectueux d'autrui afin de garantir un climat de sérénité dans notre village.

Des contrôles de vitesse seront mis en place avec l'appui de la gendarmerie. La commission « sécurité » étudie aussi l'opportunité de retravailler l'entrée principale du village, afin de contraindre les entrants et les sortants à réduire leur vitesse.

Enfin, donnons le bon exemple à nos enfants en respectant le code de la route (sens interdits, limitations, ...).

Autre point de sécurité à l'étude : le stationnement rue Principale, par moment anarchique et dangereux.



Songeons également à nos amis les animaux, souvent inconscients du danger.



L'Office de Tourisme Intercommunal

Voilà plus de 18 mois que l'*Office de Tourisme Intercommunal du Mont Sainte-Odile* a été créé !

Une nouvelle dynamique a été impulsée pour la **promotion touristique** des 9 communes de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim. Notre équipe assure l'accueil, l'information et le conseil des visiteurs sur deux bureaux : à **Rosheim** et à **Ottrott**.

Grâce à notre Démarche Qualité, ils y trouvent le même niveau d'information et les mêmes prestations de service (boutique, billetterie, connexion internet gratuite « WiTou », location de vélos à assistance électrique en saison, ...). N'hésitez pas à venir nous voir !

Nos projets actuels et à venir sont nombreux !

- Un site internet trilingue : www.mso-tourisme.com
- La candidature au classement de notre structure en : « Offices de Tourisme de France », **catégorie I**.
- Un service « boutique » qui s'étouffe avec la valorisation des produits locaux ou « Made in Alsace » !
- Le virage numérique : mise en place de bornes numériques d'information. Le service d'information se fera ainsi 7j/7 et 24h/24 puisque les bornes seront consultables depuis l'extérieur de nos bureaux d'accueil.
- Des fiches de randonnées pédestres pratiques bientôt disponibles !
- La présence accrue sur les réseaux sociaux :
Facebook - @msotourisme : 1 163 abonnés
Instagram montsainteodiletourisme : 613 abonnés.
- La participation à la mise en tourisme de la future voie verte et à la valorisation de l'abbaye de Niedermunster.

➤ *Faites vous aussi rayonner le territoire avec les **#msotourisme** et **#visitmontsainteodile**. Vos photos seront peut-être sélectionnées et repartagées !*

Communiqué : mso-tourisme



Rosheim



Ottrott

Club du Mardi - Reprise

Le Club du Mardi fait sa rentrée le 30 octobre ! Les **après-midis** récréatives sont programmées **chaque mardi**, jusqu'au 18 décembre inclus,



à partir de 14h dans la salle du presbytère.

Bienvenue aux nouveaux membres qui souhaitent se joindre au groupe animé par Mesdames Liliane FUGER et Gaby MEYER. Le meilleur accueil sera également réservé aux personnes accompagnatrices.